

---

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

---

**CONSIDÉRANT** le décret # 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret # 1000-2020 du 30 septembre 2020 qui prolonge à nouveau cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 7 octobre 2020 et que ce délai devrait vraisemblablement être prolongé à nouveau ;

**CONSIDÉRANT** le respect des consignes sanitaires et la distanciation de deux (2) mètres pour les rassemblements dans les lieux publics;

Avis est par la présente donné par la soussignée, madame Manuella Perron, secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité que :

- Une séance extraordinaire se tiendra ce jeudi 8 octobre 2020 à 18 h 30 au lieu ordinaire des séances du conseil soit la salle municipale Lac-aux-Sables, sise au 820 rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables;
- Le public sera admis à cette séance mais sans dépasser un nombre de 20 personnes, le port du masque est obligatoire, une fois assis les gens peuvent retirer leur masque; De plus, les consignes de la Santé publique seront mises en place pour la tenue de cette séance;
- Les citoyens, en raison de l'état d'urgence sanitaire qui ne peuvent assister à la séance peuvent transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour de cette séance, jusqu'à 15 heures le 8 octobre 2020, par courriel à l'adresse suivante : [lac-aux-sables@regionmekinac.com](mailto:lac-aux-sables@regionmekinac.com) pour être portée à l'attention du conseil; durant la séance. Un suivi sera fait dans les jours suivants la séance.

Le projet d'ordre du jour de la séance est joint au présent avis.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 6 octobre 2020.



Madame Manuella Perron  
Secrétaire-trésorière adjointe, volets finances et ressources matérielles



Municipalité de  
**Lac-aux-Sables**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2020**

*Se tenant en présence du public (20 personnes maximum)*

**1. Administration**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**2. Trésorerie**

*Aucun point*

**3. Sécurité publique**

- 3.1 Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité - Volet 4 - Dépôt de projet

**4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement**

- 4.1 Offre de service collecte des ordures - Municipalité de Sainte-Thècle
- 4.2 Camion collecte des matières résiduelles - Évaluation du camion actuel
- 4.3 Règlement #2020-559-P Règlement d'emprunt travaux de voirie - Programme AIRRL
  - Avis de motion et dépôt

**5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

*Aucun point*

**6. Loisirs et culture, Santé et bien-être**

*Aucun point*

**7. Autres sujets**

- 7.1 Varia
- 7.2 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 7.3 Levée de l'assemblée